

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 11915 du 7 novembre 2016 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1626995S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11913 du 7 novembre 2016 (NOR : INTJ1626993S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2016:

Pesigot Gilles NIGEND : 121 632

Dewismes Franck NIGEND : 101 738

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2016:

Gabard-Gendreau Georges NIGEND : 110 276

Phocas Michel NIGEND : 115 422

Guilloux Jean-Yves NIGEND : 119 648

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 novembre 2016.

*Le général de brigade, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud*
J. PLAYS